

Mardi 10/11/2020 à 17 h 00

MESURES D'HYGIÈNE

- **Précautions standard :** Manches courtes, ongles courts et sans vernis, absence totale de bijou. Hygiène des mains. Port de gants à usage unique non stériles. Protection de la tenue : tablier plastique à usage unique pour les soins souillants et/ou mouillants.
- **Tenue professionnelle :** changée chaque jour et entretenue par l'établissement.
- **Port du masque chirurgical** pour tout agent.
- **Surveillance de la température :** si > 38°C, informer son responsable de service.

Numéro vert de soutien psychologique aux soignants :
 8 h 00 à 0 h 00 – 7jours/7
 0 800 73 09 58

MESURES DE GESTION

Dernières mesures applicables au sein des Résidences *Les Ligériennes* :

- **Visites des résidents :** les visites sont désormais possibles le week-end, toujours sur rendez-vous, entre 13 h 30 et 17 h 00, et ce dès le 14/11/20. Les modalités sont les mêmes qu'en semaine : prise de rendez-vous par mail aux heures d'ouverture de l'accueil, limitées à 2 personnes dans un espace dédié, signature obligatoire de la charte du visiteur et du registre des visites, pas de promenade des visiteurs dans les autres parties de l'établissement, port du masque obligatoire et respect des mesures barrières.
- **Animations :** maintien des animations en petits groupes (maximum 10 résidents). Autant que possible, conservation des mêmes participants par groupe afin de limiter le nombre de personnes différentes en contact.
- **Réunions et formations :** limitation à des groupes de 6 professionnels pour les réunions et formations internes. En fonction des organismes pour les autres formations.
- **Tests antigéniques :** la campagne de dépistage massif préventif des professionnels, pilotée par l'Agence Régionale de Santé, s'est déroulée les 02 et 03/11/20. 165 tests ont été réalisés en deux jours sur l'ensemble des sites. Tous les résultats étaient négatifs.
- **En cas de décès dans l'établissement :** le défunt sera transféré en chambre funéraire le plus tôt possible (pas de maintien en chambre ni de transfert au reposoir s'il existe). En attendant le départ en chambre funéraire, les proches seront autorisés à visiter le défunt dans sa chambre, dans la limite de 2 personnes en simultané.
- **Sortie pour cause de décès :** les résidents sont autorisés à sortir pour se rendre aux obsèques d'un membre de leur famille. Cependant, compte-tenu de la difficulté à maintenir les gestes barrières dans ces situations, un isolement de 7 jours sera mis en place à leur retour.

Retrouvez tous les bulletins d'information sur le site Internet : <http://www.lesligeriennes.fr/>

POUR S'INFORMER

0 800 130 000

Numéro vert national
 appel gratuit 7j/7 24h/24

Pour toute question d'ordre médical :

Consultez votre médecin traitant, ou le 15 en dehors des heures d'ouverture du cabinet.

Questions administratives et organisationnelles :

Consultez le cadre de santé ou l'administrateur de garde.

COVILLE = Centre de consultation COVID-19

Centre Hospitalier
 de la Corniche Angevine
 13, rue Jean Robin,
 49290 Chalonnes/Loire

Du lundi au vendredi
 et uniquement sur RDV.
 Modalités auprès de votre
 médecin traitant.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

SOURCES OFFICIELLES :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

**Le virus ne circule pas tout seul,
 c'est l'Homme, porteur du virus, qui circule.**